



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article279>

Déclaration relative aux déportés, du passif humanitaire et à l'esclavage

- Z - Archives - Discours du Président Sidioca -



Date de mise en ligne : jeudi 5 juillet 2007

Date de parution : 5 juillet 2007

Union des Forces de Progrès

Déclaration relative aux déportés, du passif humanitaire et à l'esclavage

Dans une allocution prononcée la nuit du vendredi 28/06/2007, le Président de la République a annoncé l'intention de son gouvernement d'organiser le retour des exilés et d'aider les victimes des atteintes aux droits de l'homme des années 1989-90 et 91 afin qu'ils recouvrent leurs droits. Il a annoncé dans le même contexte l'intention de son gouvernement d'éradiquer ce qu'il a appelé les séquelles de l'esclavage.

A vrai dire, ce discours tant attendu constitue une étape en avant en ce qu'il est considéré comme étant le premier aveu officiel à ce niveau ; aveu faisant état d'exactions et d'atteintes horribles aux droits de dizaines voire même de centaines de milliers de nos compatriotes.

Paradoxalement, ce discours est porteur de désespoir sur plus d'un plan car l'envergure des problèmes posés oblige à se débarrasser des demi solutions et à impliquer toutes les parties concernées. Les victimes ont attendu quasiment deux décennies, vivant dans des conditions on ne peut plus difficiles. Il est de leur droit, quand l'Etat entame un processus de solution à leur égard, que l'on leur adresse des excuses sincères et franches suite au mal qu'ils ont subi et dont l'Etat était l'auteur.

Aussi, force est de signaler que si l'on procède à une réconciliation véritable, il importe que le discours qui leur est adressé leur demande pardon et excuses. Rien ne peut expliquer le contraire surtout que l'Etat a fait son mea-culpa et a plus haut niveau, en reconnaissant les exactions et en se déclarant disponible politiquement à apporter solutions à ces cicatrices.

Les solutions à moitié nous poussent à croire que le retour des déportés et les solutions proposées pour résoudre les problèmes des veuves et des ayants droits seront des solutions similaires à celles de l'esclavage, amorcées dans un projet de loi extrêmement généralisé et ne contenant nullement de mesures d'accompagnement susceptibles de donner ne serait ce que de minimes chances à la réussite de ce projet.

L'amorce de solutions pour des problèmes de telle ampleur et de telle importance requiert la conjugaison des efforts de tous. Si l'on veut que des solutions soient trouvées, il faudrait asseoir tous les acteurs intéressés singulièrement les ONGs actives dans le domaine des droits de l'homme qui ont suivi ces dossiers dès le début et qui ont acquis de l'expérience et tiré des enseignements à même d'élucider le chemin.

Fait à Nouakchott, le 02/07/2007 La Présidente de l'Association des Femmes Chefs de Familles